

ACCUEIL > VU DANS LA PRESSE > COL DE L'UTÉRUS : LES FAILLES DU DÉPISTAGE

Col de l'utérus : les failles du dépistage

par Philippe Berrebi



Publié le 12.01.2017 à 09h38



Mots-clés : col de l'utérus dépistage frottis hystérectomie

C'est un *french paradox* dont les femmes se seraient bien passées. Alors que les spécialistes affirment que cette maladie pourrait être rangée dans les tiroirs du passé, le cancer du col de l'utérus touche encore 2 800 femmes par an et fait un millier de victimes.

Et la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFCPCV) compte bien le rappeler à l'occasion de son 40e congrès national, qui s'ouvre à Paris, note Anne Jeanblanc dans *Le Point*.

Le dépistage est simple, rapide et peu coûteux. Le frottis permet, en effet, d'identifier les lésions précancéreuses et donc d'intervenir avant qu'elles ne se transforment en cancer. Or, « 50 à 60 % des femmes françaises se soumettent à cet examen, contre 85 % au Royaume-Uni », rappelle la journaliste.

La SFCPCV milite pour un dépistage organisé et de qualité. Combiné à la vaccination des adolescentes, il permettrait d'éradiquer à terme cette pathologie.

Pour autant, les spécialistes français ne sous-estiment pas les failles de la chaîne de soins dont ils sont pourtant les maillons.

A commencer par le risque de sur-traitement. « Chaque année, en France, un tiers des plus de 25 000 exérèses chirurgicales de lésions cervicales précancéreuses pratiquées ne seraient pas justifiées », explique le magazine sur son site. Et dans la majorité des cas (70 %), ces interventions seraient pratiquées sans contrôle microscopique. Un geste qui permet pourtant de limiter les complications obstétricales chez les femmes, notamment les jeunes, comme par exemple, les accouchements prématurés.

Et le constat ne s'arrête pas là. La SFCPCV estime également que la moitié des 3 500 ablations de l'utérus (hystérectomies) réalisées pour des lésions du col utérin le sont « fort probablement par excès ». Une façon à peine déguisée de recommander aux femmes de s'adresser à des spécialistes qui adhèrent une charte de qualité obéissant aux recommandations européennes. A première vue, tous ne le font pas !

LIENS SUR LE MÊME THÈME

- Cancer du col utérin : le nombre de cas sous-estimé
- Cancer du col de l'utérus : des inégalités dans l'accès au frottis
- Cancer du col de l'utérus : près de la moitié des femmes négligent le frottis